

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FONT SOIT :

■ SUR RENDEZ-VOUS

- Mercredi 24 juin
- Mercredi 1^{er} juillet
- Samedi 4 juillet
- Mercredi 8 juillet
- Samedi 11 juillet



Le mercredi entre 13h30 et 18h00
Le samedi entre 9h00 et 13h00

■ EN LIGNE

Flashez-moi !!



<https://frama.link/inscriptionsCRITNP>

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Vendredi 16 octobre

REPRISE DES COURS

Lundi 14 septembre

PIÈCES À FOURNIR

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation de quotient familial délivré par la CAF, à défaut, le dernier avis d'imposition.

DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS

	Quotient familial *			Extérieurs CCTNP
	< 650 €	Entre 650 et 1000 €	> 1000 €	
Eveil musical (4-5 ans) cours collectif 45 min	80 €	100 €	120 €	200 €
Aspirant (6 ans) cours collectif 45 min + cours instrument 20 min	110 €	125 €	140 €	250 €
cours de musique (à partir de 7 ans) cours collectif FM + cours individuel FI	220 €	250 €	280 €	500 €
avec harmonie ou pratique collective cours de musique (à partir de 7 ans) cours collectif FM + cours individuel FI	198 €	225 €	252 €	300 €
instrument supplémentaire	110 €	125 €	140 €	250 €
FM seule ou chorale adulte ou discipline collective CCTNP seule	50 €	60 €	70 €	120 €
instrument seul (à partir de FC2) ou Adulte (hors cursus -sans FM)	150 €	190 €	220 €	400 €
avec Harmonie ou pratique collective Instrument seul (à partir de FC2) ou Adulte (hors cursus -sans FM)	135 €	171 €	198 €	280 €
Location instrument		100 €		200 €

Réduction de 10 % pour toute personne d'une même famille (sauf extérieur)

SECRETARIAT

Pôle culture de Villers-Bocage

Lundi et jeudi : 9h30-12h45 / 13h30-17h30
Route de Montonvillers
80 260 Villers-Bocage
Tél. : 03 22 93 50 34

Antenne de Doullens

Mercredi : 13h30 - 18h00
Vendredi : 9h15-11h30 / 13h45-18h30
4, avenue Foch
80 600 Doullens
Tél. : 03 22 77 13 99

Antenne de Bernaville

23, rue du Général Jean Crépin
80 370 Bernaville
Tél. : 03 22 32 69 91



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

INSCRIPTIONS 2020-2021



© Copyright 2020 // Réalisation : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, Impression : Imprimerie Brunehaut



conservatoire@cctnp.fr



CONSERVATOIRE DE LA CCTNP

PRÉSENTATION

Le Conservatoire du Territoire Nord Picardie a obtenu sa labellisation par le ministère de la Culture et de la Communication en septembre 2019 dans la catégorie « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ».

Il est le 3^{ème} établissement d'enseignement artistique du département de la Somme à obtenir ce label.

Cette reconnaissance par l'Etat met en valeur sa qualité d'enseignement artistique en milieu rural au service de notre population à travers diverses missions :

■ EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Liens avec l'Education nationale (interventions hebdomadaires dans les établissements scolaires dont création d'un orchestre au collège en septembre 2019) mais aussi avec les partenaires du territoire (milieu handicapé, réseau assistants maternels, maisons de retraite, bibliothèques, etc.).



■ FORMATION DES AMATEURS

Enseignements artistiques individuels et collectifs sans limites d'âges avec des professeurs diplômés.

■ ACTIONS CULTURELLES

Auditions, concerts, master-class, avec les élèves et professeurs du C.R.I. mais aussi artistes nationaux et internationaux sur le territoire et au-delà en réseau avec d'autres établissements.

■ PÔLE RESSOURCE DU TERRITOIRE

Partenariat avec le milieu associatif amateur.

ÉVEIL MUSICAL ET INITIATION

Une première ouverture à la musique (dès 4 ans) avec un cours collectif de 45 minutes et un cours d'instrument de 20 minutes (dès 6 ans).

FORMATION ARTISTIQUE COMPLÈTE

Ouverte à tous publics, enfants (dès 7 ans) ou adultes débutants ou confirmés, elle comporte 3 volets :

■ LA FORMATION MUSICALE

Cours collectif d'éducation musicale de 1 à 2 heures par semaine, indispensable et obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument. Cours de culture musicale.

■ LA FORMATION INSTRUMENTALE

Cours de 30 minutes à 1h15 par semaine.

- Les vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone et tuba.
- Les cordes : violon, violoncelle et guitare.
- Les Musiques Actuelles Amplifiées : batterie, guitare électrique, guitare basse et guitare folk.
- Les claviers : piano et percussions.

■ LES PRATIQUES COLLECTIVES

Chorale adulte, chœur d'enfants, classes d'orchestre, ensembles de classes et ateliers de Musiques Actuelles, ensemble à cordes, violons dansants.

